

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Publió lo

EGISTRE

DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM SEANCE DU 14 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 décembre, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères de Champagne Berrichonne, convoqué le 6 décembre 2022, s'est réuni en la Salle polyvalente du SICTOM de Champagne Berrichonne sous la présidence de Monsieur VAN REMOORTERE Éric.

Nombre de délégués :

- en exercice: 30

- présents : 19

- procurations: 4

- votants: 23

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mme ABRIOUX Sylvette déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts; M. BONNET Michel délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher; M. CHABANCE Fabrice délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; Mme CIRRE Marie-Line déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher; M. GONNET Arnaud délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts; M. GONTHIER Gilles délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher; Mme HERVET Maryse déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts; M. JOLY Sylvain délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher; M. LEGNIER François délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher; Mme LEPRAT Monique déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher; Mme LOTH Christelle déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts ; Mme MALLET Armelle déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts ; M. METIVIER Philippe délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts: M. NORMAND Franck délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher; Mme PROGIN Nicole déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher; M. QUANTIN Jean-Philippe délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts ; M. RENAUDAT Fabrice délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts ; Mme SAUGET Nicole déléguée titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts; M. VAN REMOORTERE Éric délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts.

PROCURATIONS:

M. BODIN Olivier délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts a donné procuration à M. VAN REMOORTERE Éric délégué titulaire de la Communauté de Commune de Champagne Boischauts – M. HERAULT Michel délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à M. LEGNIER François délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher – M. JACQUET Jean-Luc délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à M. JOLY Sylvain délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher – M. VILLALDEA-AVILA Rafaël délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher a donné procuration à Mme CIRRE Marie-Line déléguée titulaire de la Communauté de Commune FerCher.

ÉTAIT EXCUSÉE:

Mme LAINEZ Sylvie déléguée titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts ; M. MAURICEAU Christophe délégué titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts ; Mme MERIOT Nathalie déléguée titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts.

ÉTAIENT ABSENTS:

M. AUDEBERT Éric délégué titulaire de la Communauté de Communes FerCher - M. LAUVERGEAT Patrice délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; M. MNICHE Pascal délégué titulaire de la Communauté de Commune FerCher ; M. PARAGE Frédéric délégué titulaire de la Communauté de Communes de Champagne Boischauts.



Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022





ID: 036-253600456-20221214-221214_04-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITÉ SYNDICAL DU SICTOM - SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022

Nombre de délégués
En exercice : 30
Présents : 19
Procurations : 04
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 00
Abstention : 00

L'an deux-mille-vingt-deux

Le 14 décembre

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M dûment convoqué s'est réuni en session

ordinaire, sous la présidence de M. Éric VAN REMOORTERE

Date de convocation : Le 6 décembre 2022

N°: 221214_04

OBJET: Contrat relatif à la prise en charge des Déchets d'Équipements Électriques Électroniques ménagers (DEEE)

Le SICTOM ayant autorisé M. le président à signer l'acte constatant la cession de la convention de collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE), il convient de l'autoriser à signer le nouveau contrat relatif à la prise en charge des DEEE à compter du 01/07/2022.

Pour information ce contrat représentait en 2021 environ 14 000€ (pas de T4 2021, mais une T4 2020). Le montant 2022 est 9 762€ correspondant aux deux premiers trimestres.

Avis du bureau : Avis favorable

DELIBERATION

Après avoir entendu l'exposé, le comité syndical décide à l'unanimité :

- D'autoriser M. le président à signer le nouveau contrat relatif à la prise en charge des DEEE à compter

du 01/07/2022.

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme.

M. Le Président M. Éric VAN REMOORTERE

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 20/12/2022

Publié ou Notifié le : 21/12/2022

Le Président M. Éric VAN REMOORTERE